Honoraires Arthur Loyd Lorraine

Honoraires de vente

Prix de vente net vendeur compris entre	Hors taxes du prix de vente	TTC (TVA 20 %)
0 € et 100 000 €	10,00 %	12,00 %
100 001 € et 250 000 €	8,00 %	9,60 %
250 001 € et 500 000 €	7,00 %	8,40 %
500 001 € et 1 000 000 €	6,00 %	7,20 %
1 000 001 € et 3 000 000 €	5,00 %	6,00 %
3 000 001 € et 6 500 000 €	4,50 %	5,40 %
6 500 001 € et 10 000 000 €	4,00 %	4,80 %
10 000 001 € et 15 000 000 €	3,50 %	4,20 %
À partir de 15 000 001 €	3,00 %	3,60 %

La commission sera à la charge de la partie figurant au mandat.

Honoraires de location

30 % hors taxes du loyer annuel de base hors taxes et hors charges, répartis selon les conditions du mandat.

Honoraires de bail à construction

1 année du loyer annuel de base hors taxes et hors charges, répartis selon les conditions du mandat.

Honoraires de gestion locative

4,00 % hors taxes des sommes encaissées hors taxes selon les conditions du mandat.

Honoraires de syndic de copropriété

300 € hors taxes par lot principal selon les conditions du contrat de syndic, avec un minimum de 1 500 € hors taxes.

Honoraires cessions de fonds de commerce ou de pas de porte

10 % hors taxes du montant du prix de vente avec un minimum forfaitaire de 2 000 € hors taxes, à la charge de la partie figurant au mandat.

Honoraires avis de valeur

800 € hors taxes + 1 € hors taxes du m² dans la limite de 2 500 € hors taxes.